

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FFP

MARDI 23 JUIN 2026
de 14h00 à 16h00
EN VISIO

Présence et pouvoir(s)

	NOM/Prénom (alphabétique)	Fonction au Conseil d'administration	Liste	Pouvoir confié à	Rôle
1	Arnaud ANSELME	Président, région Nouvelle Aquitaine	Présent	à partir de 17h	
2	Michel AUDOUY	Vice-Président en charge de l'interprofession	Absent		
3	Henri BAVA	Président FFP nationale	Présent		
4	Timothé BENARD	Binôme Secrétariat général	Présent		
5	Jules BONDONNEAU	Représentant UFEP	Présent		
6	Xavier BONNET	Président, région Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté	Absent		
7	Catherine BOUËT- WILLAUMEZ	Vice Présidente aux Relations institutionnelles	Absente excusée	Pouvoir confié à H.Bava	
8	Éric CHABOT	Trésorier national	Présent		
9	Cédric CHARDON	Vice-Président pratiques professionnelles & juridiques	Présent		
10	Frédéric DELLINGER	Binôme relations internationales	Présent		
11	Christophe FAUCON	Président, région Occitanie (Languedoc-Roussillon)	Absent		
12	Pascal FISCHER	Président, région Hauts de France	Présent		
13	Fabrice FRIGOUT	Président, région Occitanie (Midi-Pyrénées)	Présent		
14	Franck GAILLET	Président, région Normandie	Présent		
15	Vincent GUINE	Président, région Île-de-France	Présent		

16	Dany HERMEL-WIART	Vice-Président en charge de l'enseignement & formation	Présent		
17	Clémentine JOLLY	Présidente, région Provence, Alpes, Côte d'Azur, Corse	Présente		
18	Béatrice JULIEN-LABRUYÈRE	Secrétaire générale	Absente excusée	Pouvoir confié à H.Bava	
19	Gabriel MILOCHAU	Président de région Grand-Est, Alsace-Lorraine	Présent		
20	Juliette OLS	Binôme pratiques professionnelles	Absente excusée	Pouvoir confié à E. Chabot	
21	Clément RAVET	Président de région Bretagne, Pays de Loire, Centre	Présent		
22	Ariane SMYTHE	Présidente, région Grand-Est, Champagne-Ardenne	Absente		
23	Paul TROUILLOT	Vice-Président en charge des Régions	Présent		
24	Edith VALLET	Vice-Présidente en charge de la valorisation métiers	Présente		
25	Nikola WATTÉ	Vice-Président en charge de l'international	Présent		

Permanence, invité(s)

NOM/Prénom	Fonction	Rôle dans la réunion	Liste
Juliette HUNIN	Déléguée générale		
Marie GUILLAUMOT	Assistante administrative		
Anne-Charlotte MESNIER	Chargée de communication		

Documents remis avant réunion ou sur place

	Documents	Diffusion (mail-sur place)	
1	Note budget trésorier national : bilan 2025 et prévisionnel 2026		
2	Note Sylvain Sales sur agence de paysage		
3	Synthèse étude VALHOR chiffres clés	NE PAS DIFFUSER	
4			

Ordre du jour

	Points	Objectifs	Qui porte le sujet ?	Temps (en minutes)
1	Approbation du dernier relevé de décisions	Décision		00:03:00
2	Finance			00:02:00
	Présentation comptes 2025 & prévisionnel 2026	Décision	E.Chabot	00:20:00
3	Stratégie & Juridique			
	Agence de paysage	Décision	J.Hunin	01:05:00
4	AG Caen			
	Point d'étape	Information	F.Gaillet	00:10:00
	Posters des régions	Information	AC. Mesnier	
5	Questions diverses & actualités			
	Défense des CAUE	Information	M.Guillaumot	00:05:00
	Salon des Maires	Information	M.Guillaumot	00:05:00
6	Agenda			
		information		00:05:00
7	Conclusion			
Conclusion				00:05:00

16h00 début de réunion. Total des voix : (18 présents, 3 représentés) : 21 >> Quorum atteint (si majorité présente ou représentée)

1 Approbation du dernier relevé de décisions / Point CA : accueil nouveaux Présidents régionaux et prochaine mandature

Information/ Décision : **validée** et **reportée**

Action	Qui ?
Relevé approuvé à l'unanimité. Bienvenus à Vincent Guiné et Fabrice Frigout, nouveaux présidents élus de la FFP Île-de-France et de la FFP Midi-Pyrénées dans le CA ! *Prochaine mandature FFP : la FFP a accepté d'organiser l'AG IFLA Europe en 2027 à Lyon et a proposé à IFLA Europe de se joindre à notre AG électorale de 2027 qui se déroule toujours avant l'été. Refus : souhaitent que leur AG soit organisée à l'automne 2027. Date à proposer. Pour ce qui est de l'AG FFP nationale 2027 : proposition qu'elle se déroule en amont de l'IFLA Europe (à Paris en juin/juillet 2027?) ou alors en même temps que l'événement Europe à l'automne 27. Décision reportée.	H. BAVA J. HUNIN

2 Finance

Présentation comptes 2025 & prévisionnel 2026

Information

Action	Qui ?	Échéance
* Nombre d'adhérent.e.s: 670 adhérent.e.s dont : 295 libéraux, 214 salarié.e.s, 125 étudiant.e.s, 26 professions apparentées. <i>En comparaison : 553 au bureau de juin l'année dernière, évolution positive.</i> *Cotisations, prévisionnel, demande de subvention MTE <u>montant cotisations : env. 130.000 €</u> Bilan financier 2025 par Eric : (PJ1) Compte positif de +5000€, positif depuis 8 ans Recettes : 347 000 €, dont 143 000€ de cotisations, 65 000€ de subvntion, 28 000€ de partenaires Dépenses : Frais de personnel 145 000€, quote part régionale 40 000€, frais de fonctionnement 18 000€, structure 57 000€ Bilan très positif pour l'IFLA Budget prévisionnel 2026 Dépenses de 388 000€: Charges de frais de personnel : 110 000€, Quote parts régionales : 29 000€, Frais de structure : 61 400€ + délégation de 4 personnes à l'IFLA Hong-Kong, 50 000€ publication IFLA, 51 000€ congrès de Caen Recettes : Adhésions : projet de 700 adhérents pour 145 000€, Subvention ministère : 65 000€, Partenariats : 175 000€ => Validation du budget par l'unanimité du CA (pas d'opposition). Il sera présenté à l'AG de Caen. 8ème bilan positif de suite pour la FFP ! Question sur la cotisation des grosses agences => rapport gain/bénéfice n'est pas bon car grosse cotisation. On en reparle en décembre au moment du débat sur les barèmes de cotisation.	E. Chabot M.Guillaumot	Présentation budget à l'AG de Caen (rapport financier) par E. CHABOT

3 Stratégie & Juridique

Information / Décision :

Agence de paysage : Action / DISCUSSION	Qui ?	Échéance
---	-------	----------

Rappel des épisodes précédents et de la démarche globale, étape démarrée depuis le séminaire de novembre 2025. Mandat à Sylvain Salles et sa note a été rendue : PJ N°2. Résumé : le juriste a analysé la définition d'agence proposée par la FFP, préconise le critère d'actionnariat majoritaire. Les autres critères sont trop difficilement calculables et trop fluctuants (masse salariale). Dans la continuité des modèles d'agence architecture/géomètre expert. Risques de vigilance : - comportement qui viserait à exclure des paysagistes indépendants ou des petites structures (anticoncurrentiel) : contentieux possibles - on n'est pas un ordre: moins légitime à poser cette définition - pour être réellement efficace il faut que cette définition soit soutenue par la loi et le législateur Discussions : > Attention aux entrepreneurs individuels. Il y a des formes et partenariats hybrides dans la manière d'exercer la fonction de paysagiste-concepteur dans la plupart des territoires. A être trop rigides et dogmatiques, est-ce qu'on ne risque pas d'écarter 80% des agences de paysages hybrides ? Est-il pertinent de copier les architectes ? Il ne faut pas négliger les cas particuliers. Un archi + un urbaniste => ils ne sont pas une agence de paysage. Le chiffre de 1/3 aurait pu être moins problématique, et suffit à protéger l'objectif. > Gérance : la question n'est pas forcément précisée, il peut y avoir plusieurs associés dans le cadre de SCOP ou autres. > 50 ou 51% ? Le cas 50/50 est un cas particulier. Le chiffre de 50 permet de répondre à tout un tas de cas particulier. ça peut changer les choses en cas de liquidation. > Timing : commencer par 30% puis 50% ... ? (Frédéric) Puisque l'on commence avec une définition interne FFP 30% suffirait et laisserait du temps d'adaptation pour les associés qui n'auraient pas l'habilitation. L'horizon de la loi serait 50 ou 51 mais on n'est pas structurellement mûrs pour cette définition aujourd'hui. > La réserve d'activité : ce serait anticoncurrentiel ? Clémentine : peu importe le % qu'on choisit d'appliquer, ce qui compte c'est que la déf soit bénéfique, si demain on peut pas imposer la réserve d'activité vers l'agence de paysage, pcq ce serait anticoncurrentiel, quelle utilité ? les B.E vont nous attaquer là-dessus. > Personne morale vs personne physique > Sans forcément imposer la réserve d'activité : la déf d'agence, c'est une information donnée au maître d'ouvrage sur la structure qui répond (ils sont en demande). > être fermes sur la déf. agence mais en parallèle : relancer la qualification avec le titre / Ministère.	Bureau & Permanence	
étude VALHOR/XERFI (PJ3) : pas d'analyse de l'actionnariat. Ce serait bien de le demander, pour connaître / cartographier et pouvoir évaluer les csq de la définition sur nos adhérent.e.s. Juliette : rappel qu'il y avait eu un engagement à ouvrir le débat en AG. Pas de position majoritaire : prématuré pour ouvrir au vote ? Présentation devant les adhérents la semaine prochaine : par Henri, de la discussion en l'état, de nos doutes, et esquisser les options qui se dessinent (transparence). Calendrier 2027 avec les échéances qui se chevauchent (IFLA Europe et AG élective pour le CA). à noter également que des pro sont inquiets en région sur "architecte paysagistes" (est-ce que c'est se tirer une balle dans le pied)	H. BAVA J. HUNIN / M. GUILLAUMOT	AG CAEN lien avec VALHOR pour amplifier certaines données de l'étude

4 AG Caen

Point d'étape

Information / décision :

Action	Qui ?	Échéance
120 inscrits adhérents pour la journée du vendredi 3 juillet. 75 personnes environ sur la journée du samedi 4 pour les visites. Clôture proche des inscriptions. Rappel du programme et du diner des partenaires le 2 juillet Rappel des infos envoyé la semaine prochaine.	Permanence F.Gaillet	

5 Questions diverses & actualités

Défense des CAUE

Salon des Maires

Information / décision :

Action	Qui ?	Échéance
Courrier de défense des CAUE évoquée en réunion de présidents de région. Quelques réserves : nuance exprimée sur la position des CAUE. Mais dans l'ensemble défense d'un travail efficace, fondamental. Ils sont pilotes de préparation de la commande publique, ils appuient et poussent pour les missions des paysagistes-concepteurs, il faut les aider et ça concerne certains de nos adhérents. Commission à l'échelle nationale pour évaluer leur efficacité: n'augure rien de bon. Soutien : Fabrice, Paul, Clément... Henri : On peut insister dans le bon sens. On va soutenir leur existence et le besoin qu'on a tous et surtout dans les zones rurales, de conseil éclairé qui oriente vers les agences (et pas qui concurrence les agences) / positiver cet argument. Rappel des missions au passage. Cédric : courrier ok, mais les rencontrer et demander à être dans cette commission. Pourquoi on ne fait pas partie de la réflexion sur leur avenir ? Vincent peut essayer de prendre des informations.	M.Guillaumot J.Hunin	Courrier rédigé avant l'été (voir si UR CAUE ou Fédé nationale)

6 Agenda

information / Décision :

Action	Qui ?	Échéance
Lundi 21 septembre à 14 heures, l'horaire est retenu. A 17/18h, cela pourra se poursuivre par un apéro convivial. [à Lourmel] Sujet non traité: Salon des maires du 24 au 26 novembre à Paris : anticiper une participation plus forte de la FFP si possible.	M.Guillaumot J.Hunin	Automne 26

SUJETS TRAITÉS HORS ORDRE DU JOUR : //

Action	Qui ?	Échéance

Fin de la réunion à 18H20